

G. VAN GOIDENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOISENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis le début de l'année, nombreux sont les témoignages des habitants de l'avenue Gounod, de la rue Félicien Rops et même d'une partie de la chaussée de Mons à se plaindre d'une nette augmentations du bruit et des vibrations provoquées par les rames du métro passant en dessous du quartier.

Si la « STIB » nie ou minimise les problèmes, la multiplication des témoignages est plus que troublante et doit nous interpeller.

Le Collège peut-il nous dire quelle est son analyse de la situation au regard des contacts qu'il a forcément eu avec les riverains ?

Des prises de contacts avec la « STIB » ont-elles eu lieu afin d'éclaircir cette situation et en vue de réduire les nuisances. A votre connaissance, peut-on espérer la réduction partielle ou totale de cette augmentation des nuisances sonores et des vibrations ? Je vous remercie de vos éclaircissements.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond que le Collège a discuté des plaintes avec la « STIB » il y a quelques semaines. Depuis septembre, cette dernière a demandé à un bureau spécialisé et indépendant d'en effectuer le suivi au sein du périmètre. Le bureau a effectué des mesures de deux types : l'effet des vibrations sur les structures d'une part et sur les personnes d'autres part. Les vibrations n'ont pas les mêmes effets sur les bâtiments que sur le corps humain. Dans le premier cas, les vibrations peuvent atteindre à l'intégrité de la structure du bâtiment. Dans le deuxième cas, elle cause un inconfort et un gêne de nature à perturber le sommeil ou la qualité de vie, le tout dépend d'une personne à l'autre. La mesure des effets sur les personnes demande une certaine période d'évaluation. Les niveaux admissibles sont dépassés durant la nuit et le passage du métro est à l'origine de ces vibrations. La « STIB » a approfondi les recherches afin de trouver la source du problème et la réponse adéquate. La mesure des effets sur les structures révèle que la « STIB » reste largement en dessous des limites strictement définies. La « STIB » a dès lors constaté qu'il est exclu que le métro soit à l'origine des fissures et autres plaintes par rapport aux bâtiments. La « STIB » a informé le Collège depuis début septembre que des inspections du réseau sont programmées, ainsi que des opérations d'entretien des infrastructures. Entretemps, le tronçon des voies de métro entre Veeweyde et Bizet a été meulé, dans les deux sens. Depuis, la situation s'est améliorée dans ce quartier, nous n'avons plus reçu de nouvelles plaintes. Ces informations ont aussi été communiquées aux habitants ayant posé la question, personnes également en contact direct avec la « STIB ».

G. VAN GOISENHOVEN prend acte de tout cela, il voit que la « STIB » semble manifestement toujours avoir minimisé les choses. Il a pu constater dans une maison de la chaussée de Mons, que l'on entend de façon très significative le métro, ce qui

n'était pas le cas auparavant. Aux dernières nouvelles, une partie des problèmes a pu être réglée dans l'ensemble du quartier des Musiciens. A d'autres endroits, le problème subsiste et il ne pense pas que l'entièreté des difficultés ait été résorbée. Il a reçu des demandes d'habitants souhaitant qu'il vienne constater le problème par lui-même. Il fera d'ailleurs encore demain encore un déplacement à ce sujet. Il invite l'Echevine à surveiller ces difficultés qui ne lui semblent pas en situation d'être considérées comme un problème entièrement classé.